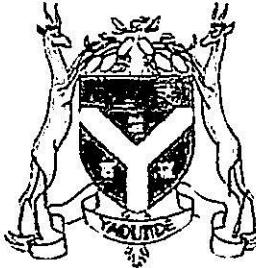


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY
COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DECISION N° 285/D/CUY/DAEEFB/SDMP/SMT DU
DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 28/07/2023 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000333/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu L'avis d'appel d'offres national ouvert n°016/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28/07/2023 pour les travaux d'entretien courant des voiries revêtues dans la ville de Yaoundé ;
Vu le procès-verbal n°412 du 26 Septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 244ème session du 26 Septembre 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1er: L'avis d'appel d'offres national ouvert n°016/AONO/CUY/CIPM/2023 du 28/07/2023 pour les travaux d'entretien courant des voiries revêtues dans la ville de Yaoundé, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ CIPM.

Messi Atangana Luc